



FICHE FORMATION

BREVET D'APTITUDE A LA CONDUITE DES PETITS NAVIRES - BACPN

RS 6270

Publié le 24/03/2023

Nom du certificateur : Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la mer

Lieu de la formation : **EFPMA** autre bord – Beauséjour 97 220 LA TRINITE

Effectif total du groupe : **12 à 15 apprenants**

Finalité, Objectif de la formation

Finalité :

Le brevet d'aptitude à la conduite de petits navires permet à son titulaire d'exercer les fonctions de capitaine ou matelot de navires à moteur

- De puissance propulsive inférieure à 250 kW
- De longueur inférieure à 12 mètres
- Effectuant une navigation à moins de 2 milles du point de départ
- Ne transportant aucun passager,

Il permet aussi d'exercer les fonctions de capitaine ou matelot de navires à moteur

- Effectuant une navigation cumulativement à moins de 6 milles du point de départ et moins de 2 milles d'un abri, et transportant au plus 12 passagers.
- De puissance propulsive inférieure à 250 kW
- De longueur inférieure à 12 mètres

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Conduire et commander un petit navire à moteur dans les limites des prérogatives du Brevet d'Aptitude à la Conduite de Petits Navires (BACPN).
- Préparer et effectuer une navigation en sécurité, réaliser les manœuvres courantes,
- Appliquer la réglementation maritime,
- Interpréter les informations météorologiques et le balisage,
- Assurer l'entretien courant du navire et intervenir sur les opérations de maintenance de premier niveau.

Type de formation :

- Durée en heures de formation : **centre 121 heures (évaluations comprises)**
- Formation dispensée en continu, en centre et en présentiel.
- Formation théorique et pratique (apport de connaissances, exercices, simulations).
- Durée hebdomadaire prévue : **35 heures**
- Validation des acquis : Titre homologué par le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la mer
- Action Agréée à la rémunération : par la **Collectivité Territoriale de Martinique**



FICHE FORMATION

BREVET D'APTITUDE A LA CONDUITE DES PETITS NAVIRES - BACPN

- Attestations de formation menant au brevet d'aptitude à la conduite de petits navires.
- Titre polyvalent niveau - 3 (anciennement niveau V)

Prérequis

Pour être admis à suivre la formation du BAC PN à l'EFPMA, tout candidat doit :

- 1° Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées dans le [décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015](#) ;
- 2° Justifier d'une attestation de natation (50 Mètres minimum - départ plongée),
- 3° Justifier d'attestation de premiers secours (PSC 1-SST-PSE-BS...)
- 4° Être âgé de 18 ans au moins le jour d'entrée en formation

En cas de situation d'handicap ponctuel, merci de se rapprocher de la référente handicap à l'adresse email suivante : laura.anaclet@efpma.mq

Positionnement, programme et modalité d'évaluation de la formation

Positionnement :

Le test de positionnement a pour objectif principal de mesurer les connaissances et les compétences préexistantes du candidat afin de le placer dans le programme ou le niveau de formation approprié. Il permet également de segmenter les apprenants pour leur proposer des parcours adaptés.

Programme de formation

Brevet d' aptitude à la conduite des petits navires	Formation modulaire BAC PN	Comporte les matières suivantes :	Durée	
			Théorique	Pratique
	Module P1-0 (Navigation au niveau de direction)	- Navigation	20 h	8 h
		- Météorologie	4 h	
		- Règle de barre, feux de balise, signaux	12 h	
		- Manœuvre / embarcation	4 h	8 h
	Total module P1-0		56h	
	Module P3-X (Entretien et réparation au niveau de direction)	- Entretien et réparation	16 h	19 h
Total module P3-0		35 h		
Module RN (Module Règlementation nationale)	Réglementation et activités professionnelles dans la bande du littorale	8 h		



FICHE FORMATION

BREVET D'APTITUDE A LA CONDUITE DES PETITS NAVIRES - BACPN

- Total module NP-0

8h

(suite) Brevet d' aptitude à la conduite des petits navires	Formation spécifique BAC PN	Formation sécurité pour les personnels appelés à servir à bord des navires armés à la commerce et à la plaisance de moins de 12 mètres approuvée par le ministre chargé de la mer	16 h	
		Enseignement médical niveau I (EM I) : AMMCT1	1 h30	
		Hygiène Médical 1	2 h30	
		Certificat radiotéléphoniste restreint (CRR)	1 h	1 h
		- Total module spécifique :	22h	
Total de la formation			121 h	

Modalités pédagogiques

Plateau technique

- Salles de cours climatisées, équipées de vidéoprojecteur
- 3 navires d'applications + un navire de secours + un canot de sauvetage sous bossoirs
- 1 salle laboratoire mécanique (moteurs hors-bord et in-bord).
- 1 espace couvert pour les travaux pratiques d'entretien du navire, de matelotage, d'accastillage de sécurité sauvetage et de voilerie.
- 1 atelier mécanique,
- 1 atelier soudure,
- 1 simulateur de machines et électricité
- 1 salle de simulateur radio SMSDM
- 1 salle de simulation à la navigation

Méthodes / techniques

- Expositive et affirmative : exposé, cours magistral, exposé filmé, prise de notes...
- Démonstrative / didactique : démonstration, reproduire à l'identique (oral ou la gestuelle) ...
- Interrogative : Questionnement du formateur (dans l'autre sens), échanges
- Active : exercices d'application, travail en sous-groupe, simulation, jeux de rôle, étude de cas, mise en situation, tour de table, résolution de problème travaux pratiques, débat, discussion ...

Validation de la formation

Épreuves	Modalités d'évaluation
Module P1-0 (Navigation au niveau de direction)	
Navigation / Météorologie	Une épreuve finale orale
Règles de barre, feux, balisage	Une épreuve finale orale
Manœuvre	Une épreuve pratique en



FICHE FORMATION

BREVET D'APTITUDE A LA CONDUITE DES PETITS NAVIRES - BACPN

	cours de formation
Module P3-0 (Entretien et réparation au niveau de direction)	
Entretien / Maintenance / Stabilité	Une épreuve finale orale
Module RN (Module Règlementation nationale)	
Réglementation / Économie / Gestion	Une épreuve finale orale
Initiative locale	Une épreuve finale orale

Sont déclarés admis à l'examen les candidats qui ont obtenu, dans l'ensemble des épreuves, une note moyenne générale au moins égale à 10/20, sans note éliminatoire.

Sont éliminatoires :

- Une note égale à zéro à l'une des épreuves du module
- Une note inférieure à 10 à l'épreuve de règle de barre, feux, balisage.

Possibilité de validation partielle : Non

Passerelles, équivalences et suite de parcours

Passerelles et suite de parcours : *aucun*

Equivalence : Pas d'équivalence de diplôme ou de titre

Suite de parcours : Pour prouver le maintien de sa compétence professionnelle, le titulaire d'un brevet d'aptitude à la conduite de petits navires doit, à des intervalles ne dépassant pas cinq ans, avoir, dans les douze mois précédant la demande de revalidation, réussi un test ou suivi avec succès un stage relatif à l'attestation citée en supra.

Indicateurs de performance

	2017	2019	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de réussite	77%	94.1%	93.3%		100%		100%
Nbre de sessions	1	1	1		1		1
Nbre d'inscrits	13	17	15		14		15
Nbre d'abandons	0	0	0		0		0

Coût de la session

2 299,00 € TTC

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié (e), indépendant (e), demandeur (eues) d'emploi, autre...



FICHE FORMATION

BREVET D'APTITUDE A LA CONDUITE DES PETITS NAVIRES - BACPN

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

FORMATION CONTINUE (ADULTES)

